

DOCUMENTS INÉDITS

LETTRES PATENTES DE PARDON ET DE RÉMISSION

POUR CAUSE DE MEURTRE, EN 1682

Le 24 août 1679, le premier sergent du guet de Lyon reçut l'ordre du capitaine-chevalier de cette compagnie d'assembler et de mettre en armes quelques soldats ou archers pour empêcher les désordres qui, depuis plusieurs nuits, se commettaient sur le pont de bois de Bellecour, par plusieurs personnes de diverses conditions. Vers onze heures du soir, il arriva avec ses hommes sous les tilleuls. Il vit un groupe de dix ou douze individus, couverts de chapeaux à plumes blanches et armés d'épées, dont l'un, jurant et reniant le nom de Dieu, vint à lui et dit : Voici le guet, et en même temps plusieurs épées furent tirées. Le sergent s'avança et demanda à qui il avait affaire. Le sieur Dufour ayant répondu que les princes de Soissons étaient là avec leur suite, le sergent offrit ses services. Au lieu d'être remercié de cette civilité, le sergent et ses soldats furent injuriés grossièrement par Dufour et d'autres qui les traitèrent de canailles et de coquins, les envoyèrent *faire faire (sic)* et les menacèrent de mort. Le sergent ayant réclamé et dit qu'il avait reçu les ordres de ses officiers, il lui fut répliqué qu'ils *se foutoient (sic)* des ordres et des officiers. Le sergent répondit que son respect pour MM. de Soissons l'empêchait d'arrêter ceux qui parlaient avec tant d'insolence et qui troublaient le repos public ; il commanda à ses subordonnés de